

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

S267 - GILET BODYWARMER HAUTE-VISIBILITÉ BICOLORE



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 20471 Classe 2 (2016)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

VN605 153001.2

Publié par : OETI (Institut fuer Oekologie, Technik und Innovation GmbH)
Sebenhirtenstrasse 12A , Objekt 8 , Vienna, 1230, Austria (0534)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2024-08-31